

# République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DEMI-QUARTIER

775, route d'Etraz  
74120 DEMI-QUARTIER  
(Haute-Savoie)  
Arrondissement de BONNEVILLE  
\*\*\*

N° DEL 2024 - 16

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune de DEMI-QUARTIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane ALLARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice :	14	Pour :	12
Présents :	11	Contre :	0
Représentés :	1	Abstention :	0
Suffrages exprimés :	12		

**PRESENTS**: Mesdames et Messieurs : Stéphane ALLARD, Maire, Pierre SOLLE, Sandrine LOMBARD-DONNET Adjoints, Jean-Pierre SOCQUET, Céline GACHET, Catherine CABROL, Catherine MONGET, Pascal BRONDEX, Muriel MORAND, Jérémie MARIN, Marie-Laure GAIDDON.

**EXCUSES** : Monsieur Gaspard CHATELLARD (pouvoir à Monsieur Stéphane ALLARD), Monsieur Bertrand MARIN-LAMELLET.

**ABSENTE** : Madame Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET.

Madame Marie-Laure GAIDDON a été élue secrétaire de séance.

### PERSONNEL COMMUNAL - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - ANNEE 2024 :

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à mettre à jour le tableau des effectifs communaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

1°) MET A JOUR le tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Filière administrative :

CADRES D'EMPLOIS	GRADES DU CADRE	NOMBRE D'EMPLOIS
Attaché territorial	Attaché	1

<b>Rédacteur territorial</b>	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
<b>Adjoint administratif territorial</b>	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
	Adjoint administratif	1

1) **Filière technique :**

CADRES D'EMPLOIS	GRADES DU CADRE	NOMBRE D'EMPLOIS
<b>Technicien territorial</b>	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	1
<b>Agent de maîtrise territorial</b>	Agent de maîtrise principal	1
<b>Adjoint technique territorial</b>	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
	Adjoint technique	1
	Adjoint technique à mi-temps	1

2°) **CHARGE** son Maire de l'exécution de cette décision, lui donnant tout pouvoir à cet effet.

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures. Pour copie certifiée conforme. DEMI-QUARTIER, le 27 mars 2024

Le Maire

Stéphane ALLARD.



Le secrétaire de séance,

Marie-Laure GAIDDON.

Certifié exécutoire :

Télétransmis en S. Préfecture le 2 - AVR. 2026

Publié électroniquement le 2 - AVR. 2026